

# Égyptien hiéroglyphique par correspondance

## Cycle écriture et grammaire

### Première année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 460 €   
envoi de l'ouvrage non inclus 400 €

### Deuxième année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 460 €   
envoi de l'ouvrage non inclus 400 €

### Troisième année

Cours d'égyptien hiéroglyphique (© Khéops 2003)

envoi de l'ouvrage inclus 460 €   
envoi de l'ouvrage non inclus 400 €

### MODE DE PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION OU D'UN DON

Le montant total des frais doit faire l'objet d'un paiement unique au moment de l'inscription, par carte bancaire, chèque bancaire ou postal, paiement en ligne par Paypal. Néanmoins, nous vous proposons trois modes de paiements échelonnés :

- un paiement en "trois fois sans frais" avec une carte bancaire. Le premier paiement a lieu au moment de l'inscription et les deux autres sont effectués au début des mois suivants;
- un paiement par deux ou trois chèques datés du jour de l'inscription, qui seront encaissés au plus tard durant les deux ou trois mois suivant le mois de l'inscription.
- un paiement échelonné en huit mensualités par prélèvement SEPA (joindre votre RIB et le mandat de prélèvement SEPA).

### Paiement par virement bancaire

Compte: "Crédit Mutuel Paris-Gobelins"

IBAN: FR76 1027 8060 4300 0208 4780 181

BIC: CMCIFR2A

### Paiement en huit mensualités par prélèvements SEPA

Nous retourner votre RIB et le formulaire de mandat SEPA signé (disponible sur le site internet ou auprès du secrétariat de l'Institut Khéops)

### Paiement par carte bancaire

Cartes acceptées: Carte Bleue, Visa, Mastercard, Eurocard.

Nom du titulaire: \_\_\_\_\_

Numéro:

Date d'expiration:  Cryptogramme:

Montant à débiter: \_\_\_\_\_

- montant en Euros uniquement
- en totalité
  - en "trois fois sans frais"

Date et signature: \_\_\_\_\_

## Cycle lecture et traduction

Philologie - épigraphie  
hiératique 460 €

Le Conte de Sinouhé  
• ouvrage de R. Koch inclus 460 €   
• ouvrage de R. Koch non inclus 420 €

Le Conte du Paysan Éloquent  
• ouvrage de R. Parkinson inclus 460 €   
• ouvrage de R. Parkinson non inclus 420 €

Les Contes du Papyrus Westcar 440 €

La Prophétie de Néferti 220 €

Les Papyrus d'Héqanakhté 260 €

La Satire des Métiers 260 €

Les Maximes de Ptahhotep 420 €

Le Dialogue du désespéré 200 €

Le Livre de la Vache du Ciel 270 €

Les Lettres aux morts 220 €

Les Fondateurs de la XVIII<sup>e</sup> dynastie 220 €

Les Guerres de Thoutmosis III 220 €

Des Instructions au Vizir  
au Décret d'Horemheb 420 €

Les Inscriptions de la tombe d'Ankhtyfy 420 €

La Stèle juridique de Karnak 200 €

La Grande inscription dédicatoire d'Abydos 260 €

Les Inscriptions du Sinaï 260 €

Les Adresses aux passants et Appels aux vivants 200 €

L'Hymne à Hâpy, la crue du Nil 200 €

Les guerres de Kamosis 260 €

### TARIF RÉDUIT

Les collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi bénéficient d'une réduction de 25 % sur le montant des frais d'inscription - étudiants de moins de 26 ans (joindre une photocopie du certificat de scolarité, de la carte d'étudiant, ou de l'attestation Pôle Emploi).

# BULLETIN 2018-2019



L'inscription aux enseignements proposés sur place **doit nous parvenir au plus tard huit jours avant le début de chaque cycle**, soit avant le 24 septembre 2018 pour les cours débutant la semaine du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Elle peut se faire en ligne sur le site : <http://www.kheops-egyptologie.fr>,

par courrier, en nous retournant dès aujourd'hui le présent bulletin,

ou auprès de notre secrétariat aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 (à partir du 20 août 2018).

Une facture accusant réception de votre inscription, et ayant valeur de convocation, vous sera adressée par retour du courrier \*.

L'inscription aux enseignements par correspondance peut se faire à tout moment de la session 2018-2019; les tarifs, ci-présents, restent en vigueur jusqu'au 31 août 2019.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. prof. : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Niveau d'études : \_\_\_\_\_

Langue(s) étrangère(s) écrite(s) ou parlée(s) : \_\_\_\_\_

### Cadre dans lequel vous suivez ces cycles de cours ou conférences ?

- Auditeur libre ;
  - Demandeur d'emploi (joindre l'attestation de Pôle Emploi);
  - Compléments d'études (lycéens ou étudiants);
  - Autre (précisez) :
  - Formation professionnelle;
  - Congé individuel de formation (préciser le nom de l'organisme);
  - Stage agréé (préciser le nom de l'école ou de l'entreprise);
- Inscription au contrôle des connaissances ?
- oui  non

(\* ) Contrairement aux dons faits au profit du **Fonds Khéops pour l'archéologie**, les frais d'inscription aux divers enseignements ou visites-conférences n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.

Institut Khéops – 42-44 rue du Fer à Moulin 75005 Paris France – e-mail : [contact@kheops-egyptologie.fr](mailto:contact@kheops-egyptologie.fr)  
tél : (00 33) 01 44 24 87 90 – fax : (00 33) 01 44 24 88 04 – <http://www.kheops-egyptologie.fr>  
Fonds Khéops pour l'archéologie – JO du 14 juin 2014 – Annonce N° 2485 – Déclaration Préfecture de Paris du 3 juin 2014

L'institut d'égyptologie est une des activités du **Fonds Khéops pour l'archéologie** qui a pour vocation de soutenir la recherche en archéologie, la mise en valeur du patrimoine et de promouvoir la diffusion des savoirs sur les civilisations antiques de l'Égypte, du Proche-Orient et de la Méditerranée.



Je **souhaite soutenir l'ensemble des missions du Fonds Khéops pour l'archéologie**. Je **fais un don\*** au profit du "Fonds Khéops pour l'archéologie" d'un montant de :

50,00 € soit un coût réel de 17,00 €, après la réduction d'impôt de 33,00 € (66 %)

80,00 € soit un coût réel de 27,20 €, après la réduction d'impôt de 52,80 € (66 %)

100,00 € soit un coût réel de 34,00 €, après la réduction d'impôt de 66,00 € (66 %)

autre montant : \_\_\_\_\_ €, ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don, limité à 20 % du revenu imposable.

(\* Les frais d'inscription aux enseignements et visites-conférences ne sont pas considérés comme des dons et n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt.

Un **reçu fiscal** permettant de bénéficier du **crédit d'impôt** vous sera adressé par retour.

## Égyptien hiéroglyphique – Hiératique – Cunéiforme

### Cycle "écriture et grammaire"

**Première année** 600 €   
• jeudi 14 h à 16 h

**Deuxième année** 600 €   
• mardi 19 h à 21 h

**Troisième année – Conte du Naufragé** 600 €   
• mardi 19 h à 21 h

**Initiation à l'écriture hiératique** 460 €   
• mercredi 16 h 45 à 18 h 15

### Cycle "lecture et traduction"

**L'hymne à Amonde Leyde** 580 €   
• mardi 14 h à 16 h

**Égyptien classique par les monuments** 580 €   
• mercredi 14 h 30 à 16 h 30

**Textes historiques de Ramsès III** 560 €   
• vendredi 14 h 30 à 16 h 30

**Cunéiforme - akkadien (niveau III) paléo-babylonien** 200 €   
• lundi 16 h 30 à 18 h 30

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Fonds Khéops pour l'archéologie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Fonds Khéops pour l'archéologie.

#### DÉBITEUR

Référence du mandat SEPA :

Votre nom et prénom :

Votre adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

IBAN :

BIC :

Paiement : Récurrent/Répétitif

Mensualités souhaitées :

Fait à :

le :

Signature :

#### CRÉANCIER

Identifiant créancier SEPA : FR59ZZZ677463

**Fonds Khéops pour l'archéologie**  
42-44 rue du Fer à Moulin  
75005 Paris

## Histoire – Histoire de l'art – Archéologie – Religion

**L'Égypte – de Khéops à Amenemhat** 540 €   
• mardi 11 h à 12 h 30

**L'Égypte après le Nouvel Empire** 180 €   
La renaissance saïte  
• lundi 17 h à 18 h 30

**Archéologie thébaine – les temples de Karnak** 540 €   
• vendredi 11 h à 12 h 30

**Jeux de mots et jeux de pierre** 90 €   
la cryptographie monumentale  
• mercredi 11 h à 12 h 30

**La pratique du droit en Égypte** 90 €   
• jeudi 11 h à 12 h 30

**Le Livre de l'Amdouat (suite)** 125 €   
• jeudi 14 h à 15 h 30

**Du sphinx au dieu "panthée"** 105 €   
L'hybridation dans l'Égypte pharaonique  
• mercredi 11 h à 12 h 30

**La place des serpents dans les théologies** 90 €   
• jeudi 11 h à 12 h 30

**Fêtes et processions dans la région thébaine** 105 €   
Fêtes des dieux ou fête du peuple de Thèbes  
• mercredi 11 h à 12 h 30

**Cléopâtre VII et Césarion** 125 €   
• jeudi 11 h à 12 h 30

**Rituels et cultes en Asie centrale** 90 €   
• jeudi 14 h à 15 h 30

**Les héritiers de l'Empire hittite** 105 €   
Les États louvites et araméens au 1<sup>er</sup> mill.  
• mercredi 11 h à 12 h 30

**L'importance du clergé de Ptah de Memphis** 105 €   
• jeudi 11 h à 12 h 30

**Rituels et cultes funéraires en Égypte** 105 €   
• jeudi 14 h à 15 h 30

**Les chefs-d'œuvre témoins de la formation du royaume d'Égypte** 105 €   
• mercredi 11 h à 12 h 30

**Les laboratoires des temples ptolémaïques** 105 €   
• jeudi 11 h à 12 h 30

## Ateliers – Anthropologie – Méthodologie

### Anthropologie religieuse

**Atelier d'automne** 100 €   
• 22, 23 et 24 octobre 2018, de 10 h à 12 h 30

**Atelier d'hiver** 100 €   
• 25, 26 et 27 février 2019, de 10 h à 12 h 30

**Atelier de printemps** 100 €   
• 20, 21 et 22 mai 2019, de 10 h à 12 h 30

### Méthodologie de lecture de monuments

**Ateliers d'automne** 100 €   
• 22, 23 et 24 octobre 2018, de 14 h à 16 h 30

**Atelier d'hiver** 100 €   
• 25, 26 et 27 février 2019, de 14 h à 16 h 30

**Atelier de printemps** 100 €   
• 20, 21 et 22 mai 2019, de 14 h à 16 h 30

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

##### Article I – inscription en cours sur place

1. Toute annulation intervenant moins de dix jours avant le début d'un cycle de cours ou d'une visite-conférence entraînera une retenue de 20 % des frais d'inscription.
2. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure dûment justifiée [maladie grave, décès, ou déplacement professionnel prolongé en province ou à l'étranger, empêchant d'assister au(x) cours choisis(s)...].
3. Le montant du remboursement sera alors calculé au prorata du nombre d'heures de cours restant à suivre à partir de la date de réception d'un avis écrit.

##### Article II

1. L'administration se réserve le droit de retarder ou d'annuler un cours qui ne compterait pas un nombre suffisant d'inscrits ou de modifier les horaires pour des raisons administratives (un minimum de douze participants par cours).

##### Article III – inscription en cours par correspondance

1. Toute annulation intervenant plus de huit jours après l'envoi de la confirmation d'inscription, entraînera une retenue de 20 % des frais d'inscription et de la totalité de la valeur des supports de cours déjà expédiés.
2. Au-delà d'une durée de trois mois après la date d'inscription, aucun remboursement ne sera possible, sauf cas de force majeure dûment justifiée (maladie grave, décès, ou déplacement professionnel prolongé en province ou à l'étranger, empêchant de poursuivre l'étude du cours choisi). Le montant du remboursement sera alors déduit d'une retenue de 30 % des frais d'inscription, de la totalité de la valeur des supports de cours expédiés et du prorata des exercices déjà corrigés et retournés.